

Communiqué de presse Saint-
Maurice, le 8 octobre 2024

9^{ème} édition du Mois sans tabac : inscriptions ouvertes pour relever le défi d'une vie sans tabac !

Les inscriptions au [Mois sans tabac](#), le défi collectif qui invite les fumeurs à arrêter de fumer pendant 30 jours consécutifs, sont ouvertes. Cet événement national, mis en place par le Ministère de la Santé et de l'Accès aux soins et Santé publique France, en partenariat avec l'Assurance Maladie, est devenu incontournable depuis sa création en 2016. Mois sans tabac a pour objectif d'encourager les fumeurs à arrêter de fumer dans un élan collectif, en bénéficiant du soutien de leur entourage. Chaque année des ressources sont mises à leur disposition, notamment le site [Tabac info service](#) et un numéro dédié, le 39 89, qui offre un accès gratuit à des entretiens avec un tabacologue. Près de 6 fumeurs sur 10 souhaitent arrêter de fumer : se préparer et être accompagné, c'est mettre toutes les chances de son côté pour relever le défi d'une vie sans tabac.

Le 39 89 au cœur de Mois sans tabac

Les fumeurs souhaitant relever le défi peuvent s'inscrire dès le 1^{er} octobre sur [le site officiel](#). Ils y trouveront des ressources gratuites, un accès à l'application mobile développée par l'Assurance Maladie en partenariat avec Santé publique France, et des informations sur les événements organisés près de chez eux.

Près de 160 000 fumeurs se sont inscrits pour relever le défi en 2023. Arrêter de fumer pendant 30 jours multiplie par cinq les chances de réussite à long terme. Cette démarche, parfois difficile, peut être mieux vécue grâce à un accompagnement régulier et personnalisé : cela permet aussi de mettre toutes les chances de son côté.

C'est pourquoi en 2024, l'inscription au défi est simplifiée et les outils d'aide à l'arrêt du tabac sont au centre de la campagne, avec notamment la promotion du numéro de téléphone 39 89, dont l'efficacité pour accompagner les fumeurs a été prouvée¹. **Un nouveau tutoriel** de 15 secondes sera diffusé sur différents canaux (TV, VOL, digital) pour mettre en avant le dispositif téléphonique 39 89 et encourager son utilisation.

« Pour la 9^{ème} édition, le Mois sans tabac continue de se réinventer pour offrir aux fumeurs une opportunité de taille : celle de se libérer du tabac au sein d'une dynamique collective. Cette initiative, toujours plus inclusive et participative, renforce l'accompagnement des fumeurs tout au long de leur parcours de sevrage. Grâce à l'engagement renouvelé de Santé publique France et de ses partenaires, nous mobilisons tous les moyens pour bâtir ensemble un avenir où le tabagisme n'aura plus sa place en France. »

Dr Caroline Semaille, Directrice générale de Santé publique France



¹ https://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2024/11/2024_11_2.html

Un partenariat reconduit avec l'émission « La France a un incroyable talent »



Après le succès de 2023, Mois sans tabac poursuit son partenariat avec le groupe M6 et son programme phare, « La France a un Incroyable Talent ». L'animateur et magicien Eric Antoine invite les fumeurs à participer au Mois sans tabac et à découvrir les outils d'aide à l'arrêt. **Deux nouveaux spots seront diffusés : un premier sur le 39 89 et un second qui s'adresse à l'entourage des fumeurs** pour les encourager à soutenir leur proche dans leur démarche d'arrêt du tabac

Un dispositif media d'envergure pour accompagner cette nouvelle édition

À compter du 6 octobre et jusqu'au 3 novembre, **un spot TV de 30 secondes « La Boum » et un tutoriel pédagogique sur le 3989** pour inciter les fumeurs à y recourir seront diffusés à la télévision. Egalement visibles en vidéo en ligne, ils seront complétés sur ce canal par **3 autres tutoriels** valorisant le site Mois sans tabac, l'application Tabac info service et le kit d'aide à l'arrêt. **En radio**, deux spots incitant à l'inscription au Mois sans tabac seront diffusés en amont et quelques jours après le début du défi et 4 autres pendant le défi, dont un en audio digital. Ce dispositif média est complété par une **campagne d'affichage** déployée à grande échelle dans plus de 18 000 pharmacies, ainsi que dans les centres commerciaux, commerces de proximité, gares et pour **la première fois sur les écrans des stations essence**. Côté numérique, des posts sur les **réseaux sociaux** et des **bannières** sont visibles sur de nombreuses plateformes (Facebook, Instagram), et un partenariat est établi avec un influenceur sur TikTok.

Les acteurs de la santé, les associations et les entreprises toujours au rendez-vous

Mois sans tabac est un défi qui se relève collectivement, grâce au soutien des différents acteurs (professionnels de santé, partenaires, commerces de proximité, proches...) qui accompagnent, motivent et soutiennent les participants à maintenir leur détermination à arrêter de fumer. Les professionnels de santé jouent un rôle central en sensibilisant, conseillant et accompagnant les fumeurs dans leur démarche de sevrage. Parallèlement, les associations de santé participent également à la diffusion d'informations et à l'organisation d'actions de sensibilisation, notamment auprès des publics les plus à risque. Enfin, les entreprises s'impliquent de plus en plus en promouvant "Mois sans tabac" auprès de leurs employés et en proposant des initiatives internes pour faciliter l'arrêt du tabac. Cette mobilisation collective, où chaque acteur apporte son soutien, fait de "Mois sans tabac" une initiative nationale aux effets concrets et durables sur la santé publique.

Engager le plus d'acteurs possible : plus de 6 000 partenaires ont commandé des outils pour aider les personnes qui cherchent à arrêter de fumer

Depuis sa 1^{ère} édition en 2016, Mois sans tabac tisse un réseau de partenaires qui s'étoffe année après année. Il compte des collectivités, associations, entreprises privées, etc. Ils peuvent d'ores et déjà commander et télécharger gratuitement des outils leur permettant de relayer l'opération. Plus de 1 800 partenaires ont déjà commandé des outils sur le site dédié.

Plus d'informations :

<https://partenaires-mois-sans-tabac.tabac-info-service.fr/>
moisanstabac@santepubliquefrance.fr

Tous différents face à l'envie de fumer, tous ensemble pour arrêter

Pour soutenir les fumeurs dans leur tentative d'arrêt, Mois sans tabac s'appuie sur des outils accessibles gratuitement via **Tabac info service**, dispositif majeur de l'accompagnement à l'arrêt du tabac, qui comprend :



- Le **site internet** [tabac-info-service.fr](https://www.tabac-info-service.fr), qui propose de nombreux contenus d'aide et outils d'accompagnement (mise en contact avec un tabacologue, témoignages, questions/réponses...);
- Le **39 89, numéro d'aide à distance** de Tabac info service (numéro « non surtaxé » et accessible du lundi au samedi de 8h à 20h), qui permet la mise en relation avec un tabacologue et propose un suivi gratuit. Depuis le 31 mai 2023, le 39 89 est **accessible aux personnes sourdes ou malentendantes** via la plateforme Acceo (<https://www.acce-o.fr/client/tabac-info-service>).
- L'**application d'e-coaching Tabac info service**, conçue par l'Assurance Maladie en partenariat avec Santé publique France et avec le concours de la Société francophone de tabacologie, qui propose un programme d'e-coaching personnalisé pour optimiser les chances d'arrêt du tabac

CONTACTS PRESSE

Santé publique France : presse@santepubliquefrance.fr

Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 - Camille Le Hyaric : 01 41 79 68 64 – Céline Coulaud : 01 41 79 68 22